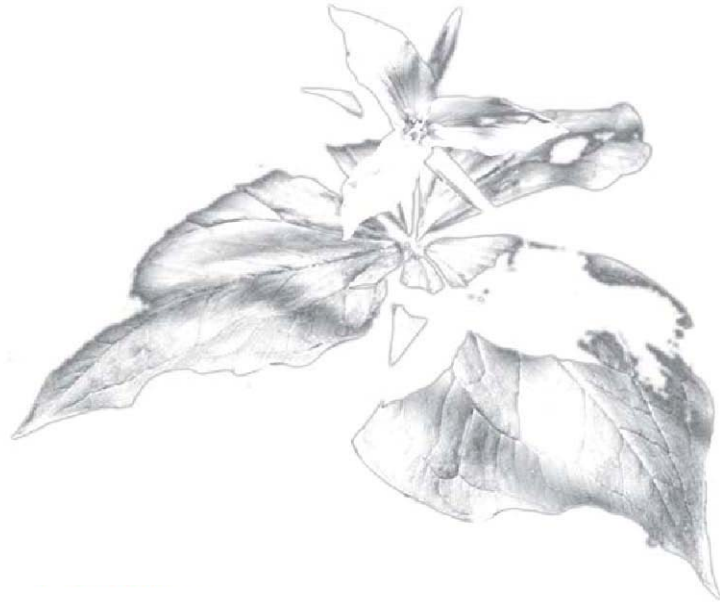


ÉLECTIONS ONTARIO 2007



PLEINS FEUX sur la  
toxicomanie et la  
santé mentale

Cette publication est le fruit de la collaboration de Addictions Ontario, l'Association canadienne pour la santé mentale, le Centre de toxicomanie et de santé mentale, et la Fédération des programmes communautaires de santé mentale et de traitement des toxicomanies de l'Ontario. Ensemble, ces quatre organismes s'engagent à faire connaître la maladie mentale et la toxicomanie dans la province, mais aussi à répondre aux besoins des personnes qui ont des problèmes de toxicomanie et de santé mentale et aux besoins de leur famille et de leur communauté.



ADDICTIONS ONTARIO est un organisme caritatif sans but lucratif qui représente des personnes et des établissements offrant des services de traitement de la toxicomanie. Il a montré la voie de l'excellence dans les services aux toxicomanes de l'Ontario en établissant et en faisant connaître des normes de qualité des soins et en diffusant des informations qui aident ses membres à répondre efficacement aux besoins de leurs clients.



L'ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE (ACSM), ONTARIO est une association provinciale sans but lucratif qui a pour mission d'améliorer les services et les soutiens aux personnes ayant une maladie mentale et à leur famille, et de promouvoir la santé mentale en Ontario. Par l'entremise de ses 32 filiales qui offrent des services dans les communautés de la province, l'ACSM Ontario réalise sa mission en éduquant le public, en transférant les connaissances, en analysant des questions publiques et en réclamant des politiques publiques saines et un système de santé efficace et rentable.



LE CENTRE DE TOXICOMANIE ET DE SANTÉ MENTALE (CAMH) est le principal hôpital d'enseignement du Canada dans les domaines de la santé mentale et de la toxicomanie. Il transforme la vie des personnes touchées par ces problèmes en appliquant les nouveautés scientifiques, en adoptant des pratiques cliniques intégrées et compatissantes, en faisant la promotion de la santé et en menant des activités d'éducation et de recherche. CAMH possède des installations centrales à Toronto et 32 filiales communautaires réparties dans la province.



LA FÉDÉRATION DES PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES DE SANTÉ MENTALE ET DE TRAITEMENT DES TOXICOMANIES DE L'ONTARIO représente plus de 230 fournisseurs communautaires de première ligne dont l'organisation est axée sur les clients et leur famille et qui défendent les droits fondamentaux et la dignité de leurs clients et des membres de leur famille. Depuis 1988, la Fédération a envisagé un système communautaire de santé mentale et de traitement de la toxicomanie qui est accessible, souple, complet et apte à répondre aux besoins des particuliers, des familles et des communautés, et qui est façonné par de nombreux partenariats, la dignité et la responsabilité envers ses clients.

# ESPOIR

Les campagnes électorales devraient être l'occasion de parler de ce qui importe – de sujets fondamentaux pour notre prospérité, notre santé et notre qualité de vie.

**LA TOXICOMANIE ET LA SANTÉ MENTALE** n'attirent pas souvent l'attention en période électorale. Mais à l'approche des élections ontariennes de 2007, il convient de souligner qu'il ressort d'études récentes que le coût de la toxicomanie et de la santé mentale est exorbitant : 34 milliards de dollars par an<sup>i</sup>. Quoique ce chiffre inclue les coûts directs des soins, de l'application de la loi et des blessures, il représente surtout la perte de productivité au travail en Ontario. Alors que le marché du travail s'est resserré et que la lutte pour retenir des travailleurs qualifiés s'est intensifiée, la principale cause d'absentéisme au travail n'est plus la maladie cardiovasculaire mais la dépression. Les raisons pour s'intéresser à la santé mentale et à la toxicomanie sont donc claires.

Des millions de familles ontariennes savent déjà que les plus grands coûts de la toxicomanie et de la santé mentale ne se mesurent pas en argent. En effet, 20 pour 100 de gens seront atteints d'une maladie mentale au cours de leur vie et la plupart des autres subiront les conséquences de la toxicomanie ou de la maladie mentale d'un parent, d'un ami ou d'un collègue<sup>ii</sup>. **LES PROFONDS COÛTS HUMAINS DES PRÉJUGÉS**, de la perte d'autonomie, des relations brisées, de la marginalisation et du suicide sont bien connus. Les familles savent également combien il est frustrant de chercher des soutiens communautaires qui sont souvent insuffisants. La compréhension des systèmes relatifs à la toxicomanie et à la santé mentale doit commencer par la compréhension des **GENS**.

# COMMUNAUTÉ

## En axant notre approche sur les gens,

nous nous attaquerons directement aux conséquences désastreuses des préjugés. Les préjugés sont bien plus que des mauvais sentiments. Ils empêchent les gens d'obtenir le traitement dont ils ont besoin ; ils empêchent les familles de recevoir le soutien qu'elles méritent ; ils privent nos communautés et nos lieux de travail des contributions de nos concitoyens.

Des expériences personnelles brisent les mythes dangereux et pénétrants : le mythe qu'on ne guérit jamais d'une toxicomanie et le mythe que les personnes atteintes d'une maladie mentale grave vivront à jamais en marge de la société.

De plus en plus de preuves montrent qu'une intervention pertinente et les soutiens sociaux appropriés peuvent rapporter beaucoup – financièrement, socialement et personnellement.

# COMPRÉHENSION

L'expérience montre que nous possédons les techniques, les connaissances et la compréhension pour effectuer des changements positifs dans la vie des personnes vivant avec la toxicomanie et la maladie mentale. Les progrès réalisés dans les traitements et les technologies, les interventions fondées sur des éléments probants, et la responsabilisation des clients et des familles sont tous essentiels pour assortir les ressources en toxicomanie et en santé mentale et la capacité de guérir.

## L'investissement public dans la guérison est absolument crucial.

En investissant dans les soins directs et en fournissant un filet de sécurité sociale vital, le gouvernement de l'Ontario joue un rôle énorme dans la vie des personnes aux prises avec la toxicomanie et la maladie mentale.

Au cours des deux dernières décennies, la province s'est préoccupée de ces problèmes. Les gouvernements provinciaux successifs ont élaboré des politiques afin de mettre l'accent non plus sur les établissements, mais sur un système plus équilibré qui tient compte de l'éventail complet de soutiens communautaires dont ont besoin les personnes aux prises avec la maladie mentale et la toxicomanie. Le document de politique [FRANCHIR LES ÉTAPES](#) (2000) établit la [VISION D'UN SYSTÈME AXÉ SUR LE CLIENT QUI OFFRE UN CONTINUUM LIANT LES SOINS EN ÉTABLISSEMENT ET COMMUNAUTAIRES](#). Le gouvernement actuel a mis cette politique en pratique en effectuant d'importants investissements dans la santé mentale communautaire. Il a aussi fait preuve d'exemplarité en s'attaquant aux effets importants du tabagisme sur la santé.

# TRANSFORMATION

Pourtant, d'importants enjeux demeurent. Malgré l'annonce bienvenue de nouveaux fonds dans le budget de 2007, **LE SYSTÈME ONTARIEN DE LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE EST ENCORE INSUFFISAMMENT FINANCÉ ET MAL PRÉPARÉ À RÉPONDRE À LA DEMANDE ACCRUE ET À RETENIR DU PERSONNEL QUALIFIÉ.** Les organismes communautaires de santé mentale ont aussi besoin d'investissements, comme le prouve l'hospitalisation prolongée des patients ayant des troubles mentaux qui ne trouvent pas de soutiens communautaires<sup>iii</sup>. La création des Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) transforme profondément notre système de santé. Des études sur les expériences d'autres provinces suggèrent que la régionalisation s'accompagne du risque de négliger l'intérêt provincial à poursuivre la réforme du secteur de la santé mentale<sup>iv</sup>. À tous les niveaux, nous devons améliorer les possibilités de participation effective des clients et des familles. La province de l'Ontario doit aussi faire preuve de la même détermination à lutter contre les préjudices qu'entraînent l'alcool et d'autres drogues que celle dont elle a fait preuve pour la lutte contre le tabagisme.

À l'approche des élections ontariennes de 2007, le secteur de la toxicomanie et de la santé mentale offre un plan de soutien à la guérison.

**Ce plan exige de  
l'imagination, un esprit  
d'initiative et des ressources.**

**CE PLAN IMPLIQUE DE MODESTES INVESTISSEMENTS** — des programmes et services qui peuvent commencer à réduire les conséquences de la toxicomanie et de la santé mentale qui nous coûtent 34 milliards de dollars.

# CHANGEMENT

## La toxicomanie et la santé mentale – un solide rôle PROVINCIAL

Nos systèmes de soins de la toxicomanie et de la santé mentale ont changé radicalement au cours des 30 dernières années. Comme dans les autres secteurs de la santé, les progrès technologiques et pharmaceutiques ont fortement influencé le traitement. Contrairement à d'autres secteurs de la santé, cependant, le gouvernement provincial a systématiquement entrepris de réformer le secteur de la santé mentale et de la toxicomanie au moyen de politiques et de réallocation de ressources. Les gouvernements ont cédé d'anciennes installations provinciales à la communauté et investi dans un système intégré de soins communautaires. Depuis la publication de **BUILDING COMMUNITY SUPPORT FOR PEOPLE** (1987) et de **PUTTING PEOPLE FIRST** (1993) à **FRANCHIR LES ÉTAPES** (2000), jusqu'aux engagements financiers dans les soins communautaires de santé mentale dans le budget de 2004 et au programme de transformation, le gouvernement de l'Ontario s'intéresse depuis des dizaines d'années à l'évolution continue des programmes communautaires de lutte contre la toxicomanie et de santé mentale.

La régionalisation des soins par la création des RLISS transforme radicalement la prise de décision en matière de soins. Nous appuyons cette transformation ; nous sommes convaincus que les services de toxicomanie et de santé mentale les plus efficaces doivent être intégrés à l'échelle **LOCALE**, mais nous pensons qu'il est vital d'avoir un gouvernement provincial et un ministère de la Santé et des Soins de longue durée solides pour diriger cette opération. Le gouvernement de l'Ontario doit affirmer l'intérêt **PROVINCIAL** dans la réforme continue des soins de santé mentale ; il doit évaluer soigneusement l'accès aux services de toxicomanie et de santé mentale dans toute la province ; il doit protéger son investissement dans les services communautaires de santé mentale et de toxicomanie en renforçant la capacité des organismes communautaires d'offrir les soutiens que demandent les clients, les familles, les communautés et le gouvernement lui-même.

L'expérience d'autres provinces qui ont régionalisé les services suggère que le financement des soins de la toxicomanie et de la santé mentale est facilement négligé et que les clients et leurs familles sont trop souvent oubliés<sup>v</sup>.

### C'EST POURQUOI LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO DOIT :

- Prendre des mesures énergiques pour que la régionalisation protège l'orientation provinciale des services aux personnes ayant des problèmes de toxicomanie et de maladie mentale.
- Veiller à ce que les RLISS rendent publiquement des comptes sur l'accès aux services de toxicomanie et de santé mentale et leur demander de renforcer la capacité de fournir des services dans ce domaine.
- Créer un réseau provincial de clients des services de toxicomanie et de santé mentale, de fournisseurs de services et de fonctionnaires afin de préserver l'élan vers un système de soutien aux personnes ayant des problèmes de toxicomanie et de maladie mentale.

# SOUTIEN

## Financement des programmes de toxicomanie

L'efficacité des traitements de la toxicomanie est clairement prouvée : ils réduisent beaucoup la dépendance de l'alcool et d'autres drogues ; ils réduisent l'activité criminelle et améliorent la santé des clients. Un vaste éventail d'études économiques montre également que le traitement de la toxicomanie produit des bienfaits économiques nets<sup>vi</sup>.

### POURTANT, IL EST ÉGALEMENT CLAIR QUE LES SERVICES ONTARIENS DE TRAITEMENT DE LA TOXICOMANIE SONT INSUFFISAMMENT FINANCÉS.

Malgré l'ajout de 7 millions de dollars pour le traitement de la toxicomanie dans le budget de 2007, le financement n'est pas à la hauteur de l'inflation, de l'accroissement de la population et de la demande accrue de services. Une enquête récente menée auprès d'organismes canadiens de lutte contre la toxicomanie a révélé que les dirigeants ontariens craignent beaucoup de ne pas pouvoir retenir le personnel et lui offrir des salaires concurrentiels (cette inquiétude est bien plus grande en Ontario que dans les autres provinces)<sup>vii</sup>. Une autre étude menée auprès d'organismes ontariens a mis en évidence la crainte marquée que le financement provincial inadéquat n'éprouve durement des éléments clés de l'infrastructure comme la technologie de l'information, la gestion des ressources humaines et les installations physiques. Par exemple, l'enquête montre que seulement 6 pour 100 des organismes de lutte contre la toxicomanie considèrent que leur dotation en technologie de l'information est appropriée<sup>viii</sup>. En fin de compte, l'infrastructure surchargée empêche ces organismes de prodiguer le meilleur traitement aux personnes qui en ont besoin. Pour nous qui connaissons l'effort humain requis pour obtenir un traitement et de l'aide, cela est tout simplement inacceptable.

#### UN GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO DÉTERMINÉ À APPORTER UN REMÈDE :

- Reconnaîtra officiellement le traitement de la toxicomanie à titre de service essentiel de santé en Ontario, qu'il faut financer suffisamment et lier à d'autres ministères clés de la province, comme les ministères des Services sociaux et communautaires et de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels.
- Établira des normes provinciales qui définiront des temps d'attente acceptables pour les services de traitement de la toxicomanie.

# ENGAGEMENT

## Investissements sociaux dans la santé humaine

Un grand nombre des plus importantes dépenses gouvernementales en matière de santé ont lieu en dehors du système de santé. La mauvaise santé est souvent liée au faible revenu et au logement inadéquat. Des investissements accrus et suffisants dans ces domaines sont essentiels pour améliorer la santé des plus démunis, y compris les personnes aux prises avec la toxicomanie ou une maladie mentale.

**LE LOGEMENT SUPERVISÉ DONNE DE BONS RÉSULTATS.** Les meilleurs modèles combinent un logement abordable, sûr et décent assorti d'une gamme de services de soutien souples et adaptés. La souplesse des services reflète le fait que les clients ont des besoins divers et qu'il faut adapter les services à un client donné au fil du temps. Le logement supervisé est économique – il coûte beaucoup moins cher aux contribuables qu'une place dans un refuge, dans un établissement de soins de longue durée, dans un hôpital psychiatrique ou dans une prison.

Plusieurs personnes aux prises avec la toxicomanie ou une maladie mentale dépendent du programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH). Les taux de POSPH sont punitifs; quoique le revenu amélioré a été lié à la santé améliorée et l'hospitalisation réduite<sup>ix</sup>. Le gouvernement actuel a alloué de modestes hausses – la plus récente est une hausse de 2 pour 100 dans le budget de 2007 – et entrepris des réformes administratives utiles. Mais le fait de ne pas protéger systématiquement nos citoyens les plus marginalisés des effets de l'inflation est une mise en cause accablante de nos priorités collectives.

**POUR APPUYER LA GUÉRISON, LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO DEVRAIT :**

- Travailler avec des fournisseurs de logement supervisé afin d'accroître la réserve d'unités en Ontario d'au moins 5 000 au cours de son mandat.
- Majorer les taux du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées de 10 pour 100, et les indexer en fonction de l'indice du coût de la vie.

# INTÉGRATION

## Appuyer l'intégration totale des personnes aux prises avec une maladie mentale ou une toxicomanie

Les initiatives pour les clients et les survivants (ICS) peuvent et devraient faire partie intégrante du secteur de la santé mentale et de la toxicomanie. À titre de soutiens et de services gérés pour et par des personnes qui ont fait l'expérience de la maladie mentale et de la toxicomanie, les **ICS MATÉRIALISENT LES PRINCIPES DE L'INTÉGRATION ET DE LA GUÉRISON**. Les organismes de services aux clients et aux survivants, qui vont des groupes d'autoassistance et d'entraide aux entreprises alternatives, contribuent à réduire l'utilisation et les coûts des services de santé mentale et de toxicomanie. **IL EST PROUVÉ QUE LES PARTICIPANTS AUX ICS PASSENT MOINS DE TEMPS À L'HÔPITAL, UTILISENT MOINS LES SERVICES D'INTERVENTION EN CAS DE CRISE ET FONT PLUS FACILEMENT LA TRANSITION VERS LA VIE COMMUNAUTAIRE** »<sup>x</sup>. De plus, les ICS offrent de l'emploi et de la formation aux personnes qui étaient auparavant jugées inemployables.

### NOUS RECOMMANDONS QUE LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL :

- Demande que les clients et les survivants soient pris en compte dans la planification, le fonctionnement et l'évaluation de tous les services de santé mentale et de toxicomanie.
- Augmente substantiellement le financement des initiatives pour les clients et les survivants afin d'appuyer les initiatives en cours et d'élargir les types et le nombre des programmes qu'elles offrent.

# RECONNAISSANCE

## Reconnaître le rôle vital des familles

Les familles des clients occupent une place importante dans le secteur de la toxicomanie et de la maladie mentale. Elles apportent en permanence du soutien et, dans bien des cas, sont les principaux dispensateurs de soins. Leurs interventions ont un effet positif prouvé sur les taux d'hospitalisation et de rechute, le respect des traitements choisis et les taux de récupération<sup>xi</sup>. **POURTANT, LES FAMILLES NE SONT NI RECONNUES NI RÉCOMPENSÉES POUR LEUR TRAVAIL**, et elles ne reçoivent pas non plus de formation pour assumer cette responsabilité. La contribution appréciable qu'elles apportent au système de santé de l'Ontario justifie un investissement beaucoup plus important dans les programmes et services pour les familles.

### EN PARTICULIER, NOUS RECOMMANDONS :

- Des fonds spéciaux pour l'entraide familiale et les organismes de services aux familles.
- Un cadre politique provincial qui inclut les familles dans la prise de décision touchant le secteur de la toxicomanie et de la santé mentale et qui les sollicite à titre de partenaires dans les soins, la réadaptation et la guérison.

# VISION

## Une stratégie provinciale de lutte contre la toxicomanie

L'initiative du gouvernement provincial « Pour un Ontario sans fumée » est un exemple remarquable d'esprit d'initiative gouvernemental fructueux pour changer les comportements et améliorer la santé humaine. Il est maintenant temps que le gouvernement provincial s'engage dans la même voie pour l'alcool et les autres drogues. Les problèmes liés à l'abus de substances sont énormes et vont des troubles du spectre du syndrome d'alcoolisme foetal au problème grandissant de la conduite sous l'influence du cannabis. Il est possible de trouver une solution en regroupant des ministères et des organismes communautaires d'application de la loi, de promotion de la santé et du traitement des toxicomanies avec les personnes et les familles dont la vie est directement touchée par l'alcool et d'autres drogues.

**C'EST POURQUOI NOUS RECOMMANDONS QUE LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO** dirige l'élaboration d'une stratégie provinciale de lutte contre la toxicomanie fondée sur la vision d'une province qui appuie la santé individuelle et publique, la sécurité publique et se libère de plus en plus des méfaits liés à l'alcool et aux autres drogues.

## Soutien provincial à une stratégie Canadienne pour la santé mentale et de lutte contre la toxicomanie

Un rapport récent du Sénat a signalé que l'absence d'approche nationale en matière de santé mentale et de toxicomanie est « une sérieuse lacune » et le symbole de « la négligence du gouvernement dans le dossier de la santé mentale »<sup>xii</sup>. C'est pourquoi le comité sénatorial a recommandé l'établissement d'une commission sur la santé mentale et l'allocation des ressources nécessaires pour appuyer le logement et les services communautaires dans tout le pays. L'annonce de la création de cette commission nationale en mars 2007 constitue un premier pas important. Cependant, une commission nationale et une stratégie nationale ont besoin de l'engagement actif des gouvernements provinciaux.

**C'EST POURQUOI LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO DEVRAIT :**  
S'engager à travailler activement avec le gouvernement du Canada à l'établissement d'une commission nationale de la santé mentale et de la toxicomanie, d'une stratégie pancanadienne et du financement pour améliorer les soutiens communautaires.

- <sup>i</sup> William Gnam et al., *The Economic Costs of Mental Disorders and Alcohol, Tobacco and Illicit Drug Abuse in Ontario, 2000: A Cost-of-Illness Study*, octobre 2006. La version intégrale du document se trouve à [http://www.camh.net/Research/Research\\_publications/COI\\_report\\_final.pdf](http://www.camh.net/Research/Research_publications/COI_report_final.pdf).
- <sup>ii</sup> Santé Canada, *Rapport sur les maladies mentales au Canada, 2002*. La version intégrale du document se trouve à [http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/miic-mmac/index\\_f.html](http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/miic-mmac/index_f.html).
- <sup>iii</sup> Institut canadien d'information sur la santé, *Services de santé mentale en milieu hospitalier au Canada, 2003-2004*. La version intégrale du document se trouve à [http://secure.cihi.ca/cihiweb/dispPage.jsp?cw\\_page=PG\\_575\\_F&cw\\_topic=575](http://secure.cihi.ca/cihiweb/dispPage.jsp?cw_page=PG_575_F&cw_topic=575).
- <sup>iv</sup> Centre de toxicomanie et de santé mentale, *Health and Addiction Services in Regionalized Governance Structures: A Review*, mars 2005. La version intégrale du document se trouve à [http://www.camh.net/Public\\_policy/Public\\_policy\\_papers/Final%20%20Regionalization%20Report%20.pdf](http://www.camh.net/Public_policy/Public_policy_papers/Final%20%20Regionalization%20Report%20.pdf).
- <sup>v</sup> Centre de toxicomanie et de santé mentale, *Health and Addiction Services in Regionalized Governance Structures: A Review*, mars 2005. La version intégrale du document se trouve à [http://www.camh.net/Public\\_policy/Public\\_policy\\_papers/Final%20%20Regionalization%20Report%20.pdf](http://www.camh.net/Public_policy/Public_policy_papers/Final%20%20Regionalization%20Report%20.pdf).
- <sup>vi</sup> Steven Belenko et al., *Economic Benefits of Drug Treatment: A Critical Review of the Evidence for Policy Makers*, février 2005. La version intégrale du document se trouve à [http://www.adpana.com/EconomicBenefits\\_2005Feb.pdf](http://www.adpana.com/EconomicBenefits_2005Feb.pdf).
- <sup>vii</sup> Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, *Optimizing Canada's Addiction Treatment Workforce: Results of a National Survey of Service Providers*, 2005. La version intégrale du document se trouve à <http://www.ccsa.ca/NR/rdonlyres/4BAAA3C1-C15B-436D-9DF9-6878CD3D22D2/0/ccsa0040222005rev.pdf>.
- <sup>viii</sup> Fédération des programmes communautaires de santé mentale et de traitement des toxicomanies de l'Ontario, *Addictions Sector Capacity Building: Phase One Report*, juin 2006. La version intégrale du document se trouve à <http://ofcmhap.on.ca/fi les/CMH%20Org%20Capacity%20Interim%20Report%20June%202006.pdf>.
- <sup>ix</sup> Centre de toxicomanie et de santé mentale, *Barriers to ODSP: Experiences of People with Mental Health and Addictions*, juin 2003. La version intégrale du document se trouve à [http://www.camh.net/Public\\_policy/Public\\_policy\\_papers/odsp\\_background03.pdf.pdf](http://www.camh.net/Public_policy/Public_policy_papers/odsp_background03.pdf.pdf).
- <sup>x</sup> ACSM Ontario, CAMH, FPCSM TTO et IODFAP, *Consumer/Survivor Initiatives: Impacts, Outcomes and Effectiveness*, mars 2005. La version intégrale du document se trouve à [http://www.ontario.cmha.ca/admin\\_ver2/maps/csi%5F200504%2Epdf](http://www.ontario.cmha.ca/admin_ver2/maps/csi%5F200504%2Epdf).
- <sup>xi</sup> Family Mental Health Alliance, *Caring Together: Families as Partners in the Mental Health and Addiction System*, novembre 2006. La version intégrale du document se trouve à [http://ofcmhap.on.ca/fi les/Family\\_stn1.pdf](http://ofcmhap.on.ca/fi les/Family_stn1.pdf).
- <sup>xii</sup> Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, *De l'ombre à la lumière - La transformation des services concernant la santé mentale, la maladie mentale et la toxicomanie au Canada*, mai 2006. La version intégrale du document se trouve à <http://www.parl.gc.ca/39/1/parlbus/commbus/senate/Com-f/SOCI-F/rep-f/rep02may06-f.htm>.